

Année scolaire 2020-2021

A noter sur
votre agenda

Les dates à retenir pour les 6èmes

Mardi 1^{er} septembre 2020 à 9h30 : Rentrée des 6èmes au théâtre du Lycée. Repas à la cantine offert et élèves libérés à 16h00

Mercredi 2 septembre 2020 à 9h30 : Course d'orientation dans le collège. Elèves libérés à 11h30

Mardi 8 septembre 2020 à 18h00 : Réunion de rentrée pour les parents au théâtre du Lycée

Jeudi 24 Septembre 2020 à 18h00 : Réunion parents/professeurs dans une des classes du collège. Salle communiquée prochainement

Communication et informations :

- **La discipline et la ponctualité** sont aussi nécessaires qu'à l'école élémentaire : entrées, sorties et absences de vos enfants au sein de la cité scolaire doivent être justifiées (y compris pour la cantine). Le BVS (Bureau de Vie Scolaire) téléphone ou envoie un SMS aux parents en cas d'absence injustifiée.
- **Le carnet de correspondance** fait le lien permanent entre les enfants, les professeurs et les parents. L'élève doit toujours l'avoir dans son sac.
- **Un E.N.T** (Espace Numérique de Travail), contient l'emploi du temps de l'élève, un cahier de texte électronique, ses relevés de notes, ses retards et ses absences. Ce site est sécurisé par un code d'accès personnel qui est remis aux parents et à l'enfant.
- **Fournitures** : les livres sont fournis par le collège. Les 6èmes disposent d'un second jeu de manuels dans les salles de classe, pour alléger leurs cartables en leur évitant d'amener leurs livres au collège.

La vie au collège :

- **Des activités sportives** sont proposées aux élèves via une association le mercredi après-midi. Le Pass Hauts de Seine permet de financer ces activités (www.passplus.fr)
- **Un CDI** (Centre de Documentation et d'information) est à leur disposition sur inscription pendant les interclasses et la pause méridienne.
- **Une conseillère d'orientation psychologue (COP)** assure une permanence sur rendez-vous.
- **L'infirmier** est ouverte jour et nuit du dimanche soir 20h au samedi 12h30.

Nos conseils :

- Les premières semaines, préparez la veille le cartable avec votre enfant.
- Vérifiez et signez régulièrement le carnet de correspondance, des contrôles sont fréquents.
- N'hésitez pas à utiliser l'outil Pronotes pour communiquer avec les professeurs.
- Pour les élèves, Pronotes ne se substitue pas au cahier de textes ! Vérifiez que les enfants notent leurs devoirs, car tout n'est pas forcément dans l'ENT. Contrairement à certaines écoles primaires, les devoirs au collège sont obligatoires !